Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260422-DEL_02_22042026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 04 2026
Date de la convocation : 09 avril 2026 **Date d'affichage de la convocation** : 09 avril 2026	L'an deux mil vingt-six, le mercredi 22 avril à 18H00, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. David TOLLEMER, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 15 **- Qui ont pris part à la délibération :** 13+1 pouvoir	PRÉSENTS : M. David TOLLEMER ; M. David DUSSEUX ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Pascal LE LIARD ; Mme Marylise GOUYETTE ; Mme Isabelle TATON ; Mme Edith MERRANT ; M. Arnaud LE ROUX; M. Alexandre MORDELET ; Mme Emilie JOUAN ; M. Gwénaël MORDELET ; Mme Justine LATIMIER ; Mme Marie-Lucille WOZNIAK ABSENTS : M. Thomas LOUVET (pouvoir à M. Pascal LE LIARD), M. Alexis LEGEMBLE (excusé) SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Justine LATIMIER

N°02-22042026 DEVIS POUR ACQUISITION D'UN ASPIRATEUR

Exposé par M. Le Maire

La commune de Lanfains dispose d'un aspirateur utilisé par l'agent en charge de l'entretien des locaux communaux. Cet équipement, dont le moteur est hors service, peut être réparé, le coût de la réparation étant estimé à 223,46 € HT- 268.14 € TTC. En parallèle, deux devis ont été sollicités pour l'acquisition d'un appareil similaire :

SOCIETE OBYO BRETAGNE- 35500 CORNILLÉ : 222.40 € HT-266.88 € TTC

SOCIETE GAMA 29-29490 GUIPAVAS : 244.76 € HT-293.71 € TTC

Dans ce contexte, il apparaît économiquement justifié de procéder à l'acquisition d'un nouvel aspirateur afin de permettre la continuité du service d'entretien.

VU le Code de la commande publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de l'acquisition d'un nouvel aspirateur auprès de la société OBYO rue du général Tabouis 35500 CORNILLE pour un montant de 266.88 € TTC.

AUTORISE M. Le Maire à signer le devis correspondant

Fait et délibéré le 22 avril 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,

David TOLLEMER